
**RECUEIL D'UN AVIS ISSU DE LA CONSULTATION
AUPRÈS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES**

Liste par ministère ou organisme

| no | Ministères ou organismes | Direction ou service | Signataire : Nom, prénom | Date | Nbre pages |
|----|---|--|--------------------------|------------------|------------|
| 1. | Ministère de la Culture et des Communications | Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches | Dominique Malack | 25 novembre 2016 | 2 pages. |



Lévis, le 25 novembre 2016

Monsieur Denis Talbot
Directeur par intérim
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Prolongement de la rue Saint-Omer à Lévis (Dossier 3211-05-466)

Monsieur le Directeur par intérim,

La présente fait suite à votre demande d'avis ministériel sur la recevabilité du projet de prolongement de la rue Saint-Omer, selon les réponses aux questions et commentaires adressées à l'initiateur du projet, Norda Stelo, transmises à la Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches du ministère de la Culture et des Communications (MCC) le 17 novembre 2016.

Sur la base des documents soumis à l'attention du MCC et sur les sujets qui relèvent de ses champs de compétence et dans la mesure où le promoteur a confirmé qu'aucun immeuble patrimonial ne sera affecté ou détruit par le projet, le MCC est favorable au projet et convient de sa recevabilité en ce qui concerne les variables qui relèvent de ses responsabilités.

Le Ministère tient aussi à rappeler au promoteur, qu'en vertu de l'article 74 de la Loi sur le patrimoine culturel, le MCC doit être informé sans délai de toutes les découvertes de biens ou de sites archéologiques faites lors les travaux.

Le présent avis est émis en fonction des données disponibles à sa date et ne présuppose aucunement le contenu d'un avis ultérieur que le Ministère pourrait être amené à donner.

... 2

Pour toute information additionnelle relative à cet avis, nous vous invitons à communiquer avec M. Pierre-André Corriveau, responsable de ce dossier à notre direction régionale, au 418 838-9886, poste 223.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur par intérim, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Malack', written in a cursive style.

Dominique Malack